

Le Volcan du Piroy



Depuis longtemps, le site du Piroy a été assimilé à un volcan. A raison puisque la roche observée est d'origine volcanique. Sa texture, sa structure et sa composition en attestent. Ces divers éléments sont caractéristiques d'une roche magmatique qui a subi un refroidissement rapide. Cette roche est appelée « rhyolite ». La présence d'une roche volcanique au Piroy et d'une excavation, aujourd'hui

occupée par un étang, pourrait laisser penser que nous sommes en présence d'un véritable volcan mais ce serait oublier que le site a été exploité et que le « cratère » est en fait le vestige d'une ancienne carrière.

Le site a cependant été classé pour son intérêt géologique par Arrêté de la Communauté française en date du 29.08.1983.

Le gisement de rhyolites a été découvert en 1848 et son exploitation va devenir industrielle à la fin du XIXe siècle.

Il y avait deux sortes de pierres dans la carrière : la « pierre blanche » - de la rhyolite altérée en kaolin (roche argileuse blanche et friable permettant de produire de la céramique. On créa à Malonne vers 1899, sur les bords de la Sambre, une usine de céramique, la Majolique) - et la « pierre rouge », concassée et qui servait à l'empierrement des routes.



L'exploitation de la carrière s'est arrêtée au début des années 1950.

L'excavation laissée par l'exploitation de la roche est noyée et forme un étang alimenté par les eaux de pluie et d'infiltration.

Au niveau de la faune, on signale sur le site la présence de nombreuses espèces d'Odonates (Libellules et Demoiselles).

Pour ce qui est de la flore, des espèces intéressantes ont été relevées sur le site, dont la Lentille d'eau à plusieurs racines, la Vulpie queue d'écureuil (graminée), le Potamot crépu et le Nénuphar jaune, espèce assez rare en milieu naturel en Région wallonne.

Les alentours du site ont fait l'objet d'une recolonisation forestière constituée d'espèces pionnières et de sous-bois.

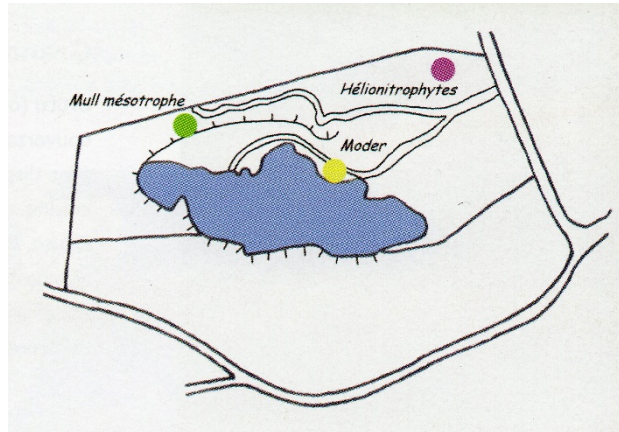
Au Piroy, on peut observer 3 groupes écologiques :
Héliotrophes, Moder et Mull mésotrophe.

Sur les sols moyennement humides, riches en azote et bien éclairés, l'espèce caractéristique du groupe des Héliotrophes est la Grande ortie, accompagnée des Sureaux noir et rouge.

Sur les sols assez secs et pauvres, bien éclairés, les espèces caractéristiques du groupe Moder sont la Germandrée des bois et le Chèvrefeuille des bois.

Enfin, sur les sols moyennement humides, ni trop riches, ni trop pauvres et moyennement ombragés, l'espèce phare du groupe Mull mésotrophe est l'Anémone sylvie, accompagnée par l'Euphorbe des bois.

Pour toutes ces raisons, c'est donc un site qui invite à la découverte !



Texte Philippe Burgeon